

ASSOCIATION LAÏQUE : NOTRE DAME DE GARDES

Le mardi 18 novembre 2025

Mairie de Gardes le Pontaroux

12 rue de la Davidie

16320 Magnac-Lès-Gardes

Tél : 05 45 64 91 78

Adresse du site internet de l'Association : <https://notredamedegardes.fr>

Adresse mail de la secrétaire : mdbouvier5348@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 05 NOVEMBRE 2025

PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale de l'Association Notre Dame de Gardes, présidée par Mme Catherine CHINOT, s'est tenue à la salle des fêtes de Gardes-le-Pontaroux, le mercredi 05 novembre 2025 (ouverture à 18h30).

L'ordre du jour était le suivant :

- I - Mot d'accueil de la présidente
- II - Rapport moral
- III - Rapport de la secrétaire
- IV - Rapport financier du trésorier
- V - Vote du rapport moral et du bilan financier
- VI - Questions diverses
- VII - Appel à candidature
- VIII - Élection des nouveaux membres du conseil d'administration
- IX - Élection du nouveau Bureau

PARTICIPANTS

1/1 – Bureau

- | | |
|-----------------------------|--|
| • Mme Catherine CHINOT | Présidente |
| • M. Luc FRUCHTER | Vice président et Web master (gère le site de NDG) |
| • M. Frédéric DEBOISSY | Trésorier |
| • Mme Marie-Danièle BOUVIER | Secrétaire |

1/2 – Membres de l'association présents (liste en annexe 1)

1/3 – Procurations (liste en annexe 1)

1/4 - Bilan financier 2025 (annexe 2)

I MOT D'ACCUEIL DE LA PRÉSIDENTE

Mme Catherine CHINOT a souhaité la bienvenue aux membres de l'association et les a remercié

de leur présence pour cette cinquième Assemblée Générale de l'association Notre Dame de Gardes.

Un rappel : l'Assemblée Générale constitutive a eu lieu le mercredi 15 octobre 2019.

- : Pas d'Assemblée Générale en 2020 pour raisons sanitaires.
- : Première Assemblée Générale le vendredi 12 novembre 2021.
- : Deuxième Assemblée Générale le vendredi 18 novembre 2022
- : Troisième Assemblée Générale le mardi 28 novembre 2023
- : Quatrième Assemblée Générale le vendredi 15 novembre 2024

II RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

1 – REMERCIEMENTS :

Tout d'abord, Mme Catherine CHINOT a exprimé ses remerciements aux membres du bureau de l'Association, dont la composition a évolué depuis le 15 octobre 2019. Quatre membres seulement aujourd'hui, qui grâce à leur engagement et leur disponibilité, ont permis de maintenir un certain rythme aux rencontres et aux réunions de travail menées, à sa demande.

De plus, l'équipe du bureau a été épaulée, par le travail efficace de Monsieur Michel MOUROLIN et Monsieur Robert IHRY, adhérents, tout deux, et dévoués à la « cause » Ils ont apporté leur dynamisme et leur savoir faire, chacun dans leur domaine.

2 – VIE DE L'ASSOCIATION

En préambule, Mme Catherine CHINOT a rappelé le but de l'association tel qu'il a été défini lors de l'assemblée générale constitutive du 15 octobre 2019.

Cette association laïque, à but non lucratif, a pour objet :

- la sauvegarde de l'église Notre Dame de Gardes (intérieur et extérieur) gérée par la mairie, selon les directives de l'architecte DODEMAN et sous le contrôle de la D.R.A.C.
- l'organisation d'animations culturelles, autour de l'église.

Madame la Présidente a exprimé une lassitude de toute l'équipe, aujourd'hui, devant l'immobilité des services gestionnaires de la restauration de l'église !

Messieurs les maires Jean-Claude LEYMERIE et Didier JOBIT lui ont répondu : voir au chapitre : VI questions diverses.

2/1 Bilan des réalisations 2025

Madame la présidente déplore une activité en baisse.

Ex : NDG n'a pas pu accueillir, cette année, une traditionnelle pièce de théâtre, proposée par Laurence MACAIRE : directrice de troupe et actrice, n'ayant pas été en mesure de mutualiser un spectacle sur la communauté de commune.

- ♦ **Présentation de l'association à la messe du 15 août** puis à la sortie, sur le parvis : *apéritif offert par monsieur le maire Jean-Claude LEYMERIE et ventes par l'association de pâtisseries, miel et melons.*
Recette nette : 251€

- ♦ **Manifestations culturelles et ludiques :**

- ♦ En juin : chorale MéliMélo'Vox. 48 personnes. **Recette nette : 348€**
- ♦ En juillet : Concert du Trio Méléze (deux flûtes et un basson). 58 personnes. **Recette nette : 546€**
- ♦ En septembre, aux journées du patrimoine : Exposition des créations de Nadège BESNARD (animaux fantastiques à partir de bouteilles en plastique, recyclées). **Pas de recette** pour NDG (qui s'est désistée des 15 % des ventes, habituellement perçus).

Frais 300€ réglés à Nadège pour son intervention auprès des enfants de l'école du Pontaroux (réalisation d'un rideau pour l'église).

. 2/2 Projets et perspectives année 2026

- a) Propositions de Nadine GOREAU, adhérente. Elle présente les coordonnées de 3 groupes musicaux de différents styles, à contacter.
Notre présidente Mme Catherine CHINOT prend les informations (dont certaines sont connues d'elle) pour hâter les échanges et prises de décision, Monsieur JOBIT ayant parlé d'inviter ces groupes à se produire au château de la Mercerie dans un espace plus grand que l'église, Il assure que les recettes seront pour NDG.
- b) Exposition lors des journées du patrimoine et autre : artiste(s) à choisir parmi les postulants. Il a été évoqué la possibilité de disjoindre nos activités des grandes dates trop concurrentielles.
- c) Pièce de théâtre : en attente d'une proposition de Laurence MACAIRE, dans le cadre d'une prévente du spectacle à plusieurs associations, afin d'en assurer la rentabilité.

Mme Catherine CHINOT a conclu le rapport moral en précisant qu'elle compte sur la participation active de tous les membres de l'association pour mener à bien les activités à venir en 2026.

III RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Mme Marie-Danièle BOUVIER, est intervenue pour présenter le bilan des adhésions 2025

Nombre de cartes valides (attribuées ou réattribuées) depuis 2019 : **104**

dont nouvelles adhésions en 2025 : 25 cartes

Cotisations à jour pour l'année 2025 : **61** à jour /**104** = 610 €

TOTAL Recette cotisations : 610 € et Recette DONS : 1 576 €

*Cotisations **non à jour** ce 05 novembre 2025 : **43** /104*

La secrétaire pose la question : comment procéder pour rappeler aux adhérents oublieux, de régler leur cotisation de l'année en cours sans être contraignante ?

M, JOBIT assure qu'un simple mail devrait suffire !?

Voir un coup de fil ou un courrier pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail !

RAPPEL : Monsieur Luc FRUCHTER, Président adjoint et graphiste, gestionnaire du site de NDG, a mis en service le site permettant de faire une adhésion ou un don, directement sur le compte de NDG avec un reçu fiscal en retour. <https://notredamedegardes.fr/adhesion> Il est rappelé aussi que bien qu'explicitement prévue par l'administration fiscale pour les associations d'intérêt général, le crédit d'impôt pour cotisation à NDG est impossible, du fait des contreparties offertes à l'adhésion (prix d'entrée réduit aux manifestations).

IV - RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Frédéric DEBOISSY, trésorier de l'association, est intervenu pour présenter le bilan financier 2024-2025 et présenter le point du compte de l'association au 05 novembre 2025.

Solde bancaire au 04 /11/ 2025 : **7 219,32€**

Dépôt récent : **900,03€** (chèques et liquidités, pas encore intégrés à la somme)

Solde en caisse au 04/11/2025 : **215,00€**

Livret A : **7 700,00€**

TOTAL : 16 034,35

Voir fiche jointe en annexe II pour les détails

Le total n'inclut pas une promesse de don à venir de 2000€, Le trésorier, Frédéric DEBOISSY remercie les donateurs et rappelle qu'il émet des reçus fiscaux pour tous ceux qui le souhaitent. L'association pense pouvoir donner, pour les travaux, une somme de l'ordre de 16 000€

V VOTE DU RAPPORT MORAL ET DU BILAN FINANCIER

Le contenu du rapport moral et du bilan financier, portés à la connaissance des membres présents à l'assemblée générale, a été voté à l'unanimité.

VI QUESTIONS DIVERSES :

Les travaux concernant l'église ? (Raison première de la création de l'association Notre Dame de Gardes).

Intervention de Messieurs les Maires : Jean-Claude LEYMERIE et Didier JOBIT

- 1) Les vitraux (financés par de généreux donateurs anonymes) : le choix des vitraux est acté. Jean-Claude LEYMERIE en a présenté les dessins, Ils sont pour moitié abstraits et pour moitié figuratifs d'inspiration mariale.

Une précision apportée à l'AG 2024 : Tant que les vitraux ne seront pas réalisés, les travaux, type « gros œuvre » sur l'église ne pourront pas être lancés.

- 2) Les travaux, type gros œuvre, pourraient débuter fin 2026, suivant les explications données par monsieur JOBIT qui nous parle d'expériences, avec les réalisations concernant le château de la Mercerie et la création d'un restaurant dans l'enceinte du château :

Monsieur JOBIT nous explique :

« Après le mariage de nos deux communes : Magnac-Lavalette-Villars et Gardes-Le-Pontaroux, devenues Magnac-Lès-Gardes, nous avons perdu la subvention de la DRAC ».

La priorité a été donnée au village vacances : 100 000€ injectés, De juillet 2025 à la fin de l'année, 8 à 9 villas auront été rénovées et rendues habitables, Ce qui est important pour l'accueil dans notre commune !

Nous allons faire une demande de travaux pour l'église de Gardes et à partir de la date de dépôts du dossier, il faut compter 6 mois pour la mise en route des travaux.

Monsieur JOBIT expose la stratégie concernant NDG : plutôt que de faire effectuer tous les travaux prévus à l'étude de 2022 par des entreprises extérieures, il est envisagé de faire appel à l'association d'insertion de la Mercerie pour les travaux qui n'auraient pas à être couverts par une garantie décennale (le marché entre la commune et l'association vient d'être renouvelée pour 2 ans), Nous pouvons donc espérer un début des travaux avant la fin 2026.

VII APPEL A CANDIDATURE

1- Pour le C.A.

Mme la présidente Catherine CHINOT, est intervenue pour procéder à l'appel à candidature au conseil d'administration de l'association. Actuellement 12/15 membres officiels. Il nous manque 3 personnes.

En préambule, selon les statuts votés le 15 octobre 2019, il est précisé que l'association est dirigée par un conseil de 15 membres, choisis parmi les membres de l'association, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles deux fois. (Chaque membre du C.A. peut donc siéger 9 ans au terme des quels il est définitivement écarté).

Inscrit lors de l'AG de 2024 (Un projet de modification des statuts avait été évoqué. Il devait faire l'objet d'une convocation dans les formes à la prochaine assemblée générale ?) Ce sujet n'a pas été abordé pendant cette AG 2025, (A voir en réunion du bureau, quel était le contenu de cette modification et s'il est judicieux de remettre le sujet à l'ordre du jour ?).

VIII REELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée, ici présente, a voté à l'unanimité la reconduction des membres du conseil d'administration, déjà en poste.

Mme Sylvie CHAPUZET, Monsieur Michel MOUROLIN, Monsieur Didier JOBIT présentent leur candidature pour rejoindre ce C.A. Elle est acceptée à l'unanimité. Au terme de cette l'assemblée générale 15 sièges sont pourvus. Voir la liste ci-dessous. La composition du conseil d'administration est la suivante :

- 1 - carte N°3 M. Armando MACHADO
- 2 - carte N°4 Mme Marie-Danièle BOUVIER
- 3 - carte N°7 Mme Catherine CHINOT
- 4 - carte N°11 Mme Sylvie CHAPUZET
- 5 - carte N°14 M. Frédéric DEBOISSY
- 6 - carte N°20 Mme Nicole BONNET
- 7 - carte N° 33 Mme Marie-Christine CHAMPION
- 8 - carte N° 47 Mme Nadine GOREAU
- 9 - carte N°51 M. Jean-Claude LEYMERIE
- 10 - carte N°65 M. Jean-Yves MATUREL
- 11 - carte N°66 Mme Jacoba VOS
- 12 - carte N°67 M. Reinder VOS
- 13 - carte N°84 M, Michel MOUROLIN
- 14 - carte N°85 M. Luc FRUCHTER
- 15 - carte N° 105 M, Didier JOBIT

IX ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Après délibération du conseil d'administration, la composition du nouveau bureau est la suivante :

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| • Présidente | Mme Catherine CHINOT |
| • Vice-président | M. Luc FRUCHTER |
| • Trésorier | M. Frédéric DEBOISSY |
| • Secrétaire | Mme Marie-Danièle BOUVIER |
| • Secrétaire adjoint | M, Didier JOBIT |

CLOTURE DE L'AG

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Catherine CHINOT a levé la séance après avoir remercié les membres présents pour leur participation aux débats. Elle les a invités à participer au pot de l'amitié.

Mme Catherine CHINOT
Présidente de l'association Notre Dame de Gardes

ANNEXE 1

Du PV de l'AG de l'ASSOCIATION NOTRE DAME DE GARDES

05 novembre 2025

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS CE JOUR : 15 participants

1 - BONNET Nicole carte N°20 2 - BOUVIER Marie-Danièle carte N°4 3 - CHAPUZET Sylvie carte N° 11 4 - CHINOT Catherine carte N°7 5 - CHAMPION Marie-Christine carte N° 33 6 - COPPIN Dominique carte N° 49 7 - DEBOISSY Frédéric carte N°14 8 - FRUCHTER Luc carte N° 85	9 - GOREAU Nadine carte N°47 10 - IHRY Robert carte N° 6 11 - LEYMERIE Jean-Claude carte N° 51 12 - MATUREL Jean-Yves carte N°65 13 - MOUROLIN Michel carte N° 84 14 - PIPER Emma carte N° 61 15 - WEIDE Anne carte N°41
--	--

POUVOIRS VALIDÉS : 17

1 - carte N°2 RIVET Marie-Françoise 2 - carte N°5 GRANVEAU Marie-Claire 3 - carte N°17 NARCES Valérie 4 - carte N° 31 MONTET Gilles 5 - carte N°23 POUTEAU Patrick 6 - carte N°24 POUTEAU Isabelle 7 _ carte N°32 CADIOU Laurence 8 - carte N°58 ETOURNEAU Catherine 9 - carte N°70 BROUILLET Didier	10 - carte N°78 LUCAS Claude 11 - carte N°79 DUFOUR Sylvain 12 - carte N°80 GOUGUET Jean 13 - carte N°86 MONTREDON Georges 14 – carte N°88 BAGOUET Martine 15 - carte N°96 MEGE Christophe 16 - carte N°97 MEGE Florence 17 - carte N°100 FROUIN Paule
--	---

ANNEXE 2

BILAN FINANCIER

RECETTES	
Cotisations	610,00 €
Dons	1 576,00 €
Subventions	100,00 €
Manifestations	1 145,00 €
	3 431,00 €

DEPENSES	
Fonctionnement	222,05 €
Manifestations	237,15 €
	459,20 €

Résultat : 2 971,80 €

Solde bancaire au 05/11/2025 :	7 219,32 €
Solde caisse au 05/11/2025 :	215,00 €
Non encaissé :	900,03 €
Livret A :	7 700,00 €

TOTAL 16 034,35 €